

B.T.S

Formation initiale
et en alternance

Métiers du Géomètre Topographe et de la Modélisation Numérique

Ce BTS permet de rentrer
dans la vie professionnelle
comme technicien géomètre,
collaborateur précieux
du géomètre-topographe.



► Pour quel public ?

- Elèves titulaires d'un Baccalauréat d'Enseignement Général, Technologique ou professionnel.
- Toute demande d'inscription dans notre lycée doit être formulée sur le site national Parcoursup dans les conditions et délais impartis.

► Pour quelles compétences ?

- Avoir un très bon niveau en enseignement scientifique notamment en mathématiques
- Etre rigoureux, méthodique, autonome et savoir rédiger
- Avoir le sens des responsabilités et des relations humaines (travail en équipe avec les partenaires et en contact avec les clients)
- Etre prêt à travailler aussi bien au bureau qu'en extérieur par tous les temps

► Programme de la formation

La formation se déroule sur 2 ans avec un stage obligatoire de 8 semaines en fin de 1^{re} année.

Le rapport de stage et la soutenance seront pris en compte pour l'examen. La formation comprend un enseignement général et un enseignement technologique.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL		ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE		
	TS1-2		TS1	TS2
Physique - Chimie	3 h	Saisie des données	4 h	4 h
Mathématiques + co-enseignement technique	3,5+0,5 h	Traitements numériques	7,5 h	4h50
Culture et expression	3 h	Traitements graphiques	4 h	6 h
LVI Anglais + co-enseignement technique	2+1 h	Domaine d'intervention du géomètre	3 h	4 h
		Économie et Gestion des entreprises	1 h	1 h
		Droit professionnel	1 h	1 h

► Vers quel métier ?

Le technicien réalise et participe à des missions qui sont toujours différentes :

- il assure les mesures sur le terrain, il maîtrise le traitement et l'exploitation des données topographiques, dresse des plans avec l'outil informatique
- il participe à l'aménagement du territoire, matérialise l'implantation de futurs bâtiments et infrastructures (lotissements, tracés de routes...)
- il prépare les documents topographiques et juridiques nécessaires à l'expert

► Poursuite d'études

En principe, les étudiants titulaires d'un BTS :

- **rentrent dans la vie professionnelle.** Ils peuvent travailler dans des cabinets de géomètres Experts, dans des entreprises de Travaux Publics, dans des administrations et des collectivités locales ;
- **mais peuvent présenter le concours d'entrée à l'ESGT au Mans (École d'ingénieurs).**

Le programme dispensé est identique à celui du BTS. En cas d'échec, ils peuvent intégrer une classe préparant spécifiquement ce concours ;

- **ont la possibilité de poursuivre leurs études,** en fonction des résultats obtenus durant les deux années de formation, soit vers une licence professionnelle, soit vers une autre École d'Ingénieurs : l'INSA de Strasbourg.

